



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-114928>

Département(s) de publication : **06, 83, 13, 05, 04, 13**

Annonce n° **24-114928**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Correspondant : MUSELIER Renaud, Président du Conseil régional

Adresse : Hotel de Région, 27 Place Jules Guesde, 13481 Marseille

Coordonnées :

Téléphone : 0491575057

Courriel : servicedesmarches@maregionsud.fr

Adresse internet : <http://www.maregionsud.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://achat.maregionsud.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Mission de maîtrise d'oeuvre en vue de l'extension de la cuisine au lycée Léon CHIRIS à GRASSE

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Marché selon une procédure adaptée (Article R2123-1 du Code de la commande publique)

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : La présente consultation concerne l'extension de la cuisine (85 m²) du lycée Léon CHIRIS à GRASSE La Région envisage une évolution dans le mode de fonctionnement de la cuisine centrale et des établissements desservis. La mission de base comporte : -Mission Esquisse ESQ -Les études d'avant-projet y compris permis de construire ; (AVP) -Les études de projet ; (PRO) -L'assistance apportée au maître d'ouvrage pour la passation des marchés publics de travaux ; (AMT) -L'examen de la conformité au projet des études d'exécution réalisées par les opérateurs économiques en charge des travaux et leur visa ; (VISA) -La direction de l'exécution des marchés publics de travaux ; (DET) -L'assistance apportée au maître d'ouvrage lors des opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement (AOR) Le titulaire se verra aussi confier les missions complémentaires suivantes : -La coordination des systèmes de sécurité incendie (CSSI) ; -Les études de synthèse (SYNT) ; -L'ordonnancement, le pilotage et la coordination du chantier, des études et des interfaces de phasage (OPC) ;

Refus des variantes.

Section 5 - Conditions relative au marché

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : L'équipe de maîtrise d'oeuvre comprendra : - un ou plusieurs architectes inscrits à l'ordre ou dans un registre professionnel équivalent, l'un d'eux étant le mandataire de l'équipe ; - un ou plusieurs bureaux d'études ou ingénieurs-conseils couvrant l'ensemble des techniques nécessaires à cette opération soit : - structure - fluides - économie du bâtiment -Coordination SSI selon NFS 61.932. - Thermique du bâtiment -Electricité CFO, CFA -OPC Les candidats peuvent être des entreprises uniques ou des groupements momentanés d'entreprises. Un candidat ne peut pas répondre à la fois en tant que mandataire et en tant que cotraitant d'un groupement. Un même bureau d'études ou ingénieur conseil peut figurer dans plusieurs équipes. L'architecte doit être inscrit à l'Ordre des architectes ou dans un registre professionnel équivalent. Cette preuve devra être apportée obligatoirement à l'appui de la candidature. En cas de présentation sous forme de groupement, il devra impérativement être le mandataire du groupement

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique de l'offre : 60%
- Prix : 40%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 12/11/2024 à 16:00

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2024-0942

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://achat.maregionsud.fr>
Code NUTS : FRL03 Modalités d'ouverture des offres : Date: 13 nov. 2024 Lieu : Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : NON Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : OUI Références du ou des projet(s) et / ou programme(s) : Marché susceptible de bénéficier d'un cofinancement européen. Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : NON Marchés réservés : NON La prestation est réservée à une profession particulière : Oui Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille, 31 rue Jean François Leca 13281 Marseille Cedex 06 Tél : 0491134813 Fax : 0491811387 Mel : greffe.ta-marseille@juradm.fr Web : <http://marseille.tribunal-administratif.fr> Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif Inter-régional de Règlement Amiable des Litiges (CCIRAL), Préfecture de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur - Secrétariat général pour les affaires régionales, Place Félix-Baret , CS 80001 13282 Marseille Cedex 06 Tél : 0484354554 Fax : 0484354460 Mel : catherine.pietri@paca.pref.gouv.fr Web : <http://www.paca.pref.gouv.fr> Le planning prévisionnel de l'opération est le suivant Notification du marché de maîtrise d'oeuvre : fin novembre 2024 Dépôt du permis de construire : février 2025 Notification des marchés de travaux : septembre 2025 Livraison : premier trimestre 2026 Ces délais prévisionnels sont donnés à titre indicatif, le pouvoir adjudicateur se réservant la possibilité de modifier le calendrier ci-dessus. Durée prévisionnelle du marché : 34 mois. L'enveloppe des travaux retenue par la maîtrise d'ouvrage est de 401 500 euros HT. Marchés selon une procédure adaptée (Article R2123-1 du Code de la commande publique). La consultation n'est pas décomposée en lots au regard de l'objet des prestations. En effet, le marché a pour objet une mission de maîtrise d'oeuvre globale et les prestations doivent être assurées par un prestataire unique de la phase conception à la réalisation jusqu'à la fin de la GPA. Une visite sur site est prévue de manière facultative, celle-ci est toutefois conseillée. Les candidats sont réputés avoir pu avoir pris connaissance des lieux, du site, de ses abords et des conditions d'accès au site. Il conviendra de prendre un rendez-vous par mail avec Monsieur MOULINET, Secrétaire Général, à l'adresse suivante : gestionnaire006060022s@ac-nice.fr. Possibilités de négociation dans les conditions définies au RC, toutefois l'acheteur pourra attribuer le contrat sur la base des offres initiales sans négociation. Les variantes à l'initiative des candidats ne sont pas autorisées. Critères de jugement des offres: 1. Valeur technique (40 %) Note sur 40 points, apprécié au regard de la note méthodologique : - § A - Adéquation programme - projet : Note sur 10 points - § B - Justification de l'enveloppe financière prévisionnelle des travaux de l'opération par rapport au programme de celle-ci et au coût prévisionnel proposé : Note sur 10 points - § C - Phasage et organisation du chantier, planning détaillé en cohérence avec l'organisation et permettant le respect des objectifs calendaires de la maîtrise d'ouvrage : Note sur 20 points 2. Prix (60 %) Note sur 60 points. Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats font parvenir leur demande au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des plis leurs questions par voie électronique sur le profil acheteur <https://achat.maregionsud.fr>. La réponse est adressée au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres à tous les candidats ayant téléchargé le dossier de consultation sous réserve d'avoir indiqué un courriel valide. Les candidats devront posséder les qualifications professionnelles: Certificats de qualifications OPQBI ou références équivalentes en type de projets, pour chacune des compétences techniques nécessaires à cette opération, à savoir : - structure - fluides - économie du bâtiment -Coordination SSI selon NFS 61.932 -Thermique du bâtiment -Electricité CFO,CFA -OPC La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen (certificats d'identité professionnelle, références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur à réaliser la prestation) Chiffre d'affaire minimum exigé: Chiffre

d'affaires moyen annuel minimum de l'ensemble du groupement constitué (architecte + bureaux d'études) : 60 000 euros HT sur une moyenne des trois dernières années. Pour l'attributaire, signature électronique de l'AE: Une signature manuscrite scannée n'a pas la valeur d'une signature électronique. Les signatures électroniques sont considérées comme valides pour la signature des marchés publics si elles reposent sur un certificat de signature électronique qualifié au sens du règlement n°910/2014 « eIDAS » Le site de l'Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information indique la marche à suivre pour obtenir un certificat de signature électronique : <https://cyber.gouv.fr/obtenir-un-certificat-de-signature-electronique>

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/10/2024